

# Conseil communal du 24 février 2025

# ecolo

DURBUY

**Vous trouverez ici une synthèse de mes interventions.  
Sont seuls commentés les points sur lesquels je suis intervenu.**



**Pour la liste complète des points inscrits,  
veuillez consulter l'Ordre du jour.**

**Approuvé :**

**APPROUVÉ**

**Contre :**

**REFUSÉ**

**Abstention :**

**ABSTENTION**

## **Point 1. Rome Adventure Valley - échange de Zones - Présentation du dossier de base**

### **Contexte :**

1. Il s'agissait d'une présentation d'un vaste projet qui prendra une à deux années, avec enquête publique, par un délégué du Bureau d'Etudes « Impact » (Bertrix), chargé du dossier technique, et par Benoît Bronckart, le DG de SDA pour Sanglier Durbuy Adventure, nouveau nom du Holding couckien.
2. L'opération globale de modification du plan de secteur concerne 42 ha, dont 36 ha à compenser. Une demande du groupe Coucke : le Holding SDA pour Sanglier Durbuy Adventure (ex-LPM - La Petite Merveille), qui regroupe toutes les activités de groupe à Durbuy : les restaurants, le camping, DAV-Durbuy Adventure Valley, le Golf, le Kayak, le labyrinthe...).
3. IMPORTANT : l'initiative de modifier le Plan de secteur appartient à la commune, plus précisément, au Conseil communal. La prochaine étape sera donc la décision de lancer la procédure.
4. Ecolo Durbuy suivra de près de projet de développement quantitatif du tourisme dans notre commune.

### **Question :**

Le déclassement demandé par la commune du Chemin vicinal n°5 qui longe le terrain du Groupe Coucke à l'endroit du labyrinthe 2023 (chemin du hasard) est-il en lien avec ce projet d'échange de zones ?

Vérifier le n° du chemin (n° 7 ?)

**Réponse :** ce projet n'est pas en lien avec la demande de modification de Plan de secteur.

## **Point 20. DOMAINE DE VILLERS-STE-GERTRUDE Asbl. Désignation des représentants communaux.**

**APPROUVÉ**

**Pour information :** William DENIS et Françoise SCHILLINGS sont désignés en qualité de représentants du Village, Guy Haufroid et Chantal ANNET pour la commune.

**Point 26. RCCR - Durbuy - Chemin reliant Derrière Clairval au chemin n°12 - Accès au parking Nord + Point 29. RCCR - Durbuy - Chemin n°12 - Accès au parking Nord + Point 30. RCCR - Durbuy - Tier des Béguines - Accès au parking Nord + Point 31. RCCR - Durbuy - Rue du Plâtre - Accès au parking Nord**

**REFUSÉ**

### **Information :**

Le parking Nord est situé en fond de vallée, à la sortie vers Tohogne/Warre de Durbuy-vieille-Ville, de l'autre côté de l'Ourthe, en face du terrain pour motorhomes. Il est déjà asphalté, quasi prêt à l'emploi.

### **Ma position sur les points connexes n° 26, 29, 30, et 31 :**

Ces 4 points visent à organiser l'accès au parking pour l'été prochain.

Depuis plus de 6 années, Ecolo Durbuy a une position claire et constante au sujet du Parking Nord :

- il est inutile : excepté les w-e du Marché de Noël, et quelques w-e importants (15 août, Pâques,)), les 1.000 places de parking actuellement opérationnelles sous-utilisées.
- ces 1000 places de parking peuvent depuis plus de 6 ans absorber les centaines de voitures mal garées en dehors des parkings pour éviter de payer : la tolérance organisée volontairement par la commune vise à faire accepter le nouveau Parking Nord ;
- durant les w-e de Noël, ce sont parfois plus de 25.000 (!) voitures par jour qui se rendent à Durbuy : le Parking Nord ne va rien résoudre.
- il coûte très cher à la collectivité durbuysienne et de Wallonie, car largement subventionné : plusieurs millions sont en jeu !
- il est conçu dans une vision dépassée du « tout à la voiture » ;
- le projet n'a jamais bénéficié d'une véritable Etude de mobilité : seuls les flux de voitures ont été analysés ;
- il participe à la suppression progressive des terrains agricoles ;
- il contribue activement à l'imperméabilisation des sols ;

Ce parking est une réalisation dogmatique : réaliser un plan d'aménagement de Durbuy dépassé, sans aucune remise en question ni souci du futur, et se révèle contraire à une option de développement durable.

**Ecolo a un autre projet, que la majorité n'a jamais voulu suivre :** pas de places de nouveau parking, développement de places de parking (si nécessaire) le long de la route entre le Pré Georis et la Passerelle (100 places possibles), politique active d'accès en train+bus, politique active d'accès cyclistes + piétons, ligne de bus avec de nombreuses fréquences entre les gares SNCB et Barvaux-Durbuy, place de la gare de Barvaux accueillante et mieux organisée, changement des noms de gares « Durbuy-Barvaux » et « Durbuy-Bomal » (seule décision adoptée par le Conseil communal à l'unanimité, mais non mise en œuvre). **Pareil projet a été mis en œuvre ailleurs, et fonctionne.**

### **Point 27. Règlement relatif aux chèques-commerces de Durbuy**

**Information :**

**APPROUVÉ**

1. Les restaurants pourront dorénavant accepter les chèques commerce ;
2. Pour votre information, je transforme 50 % de mes jetons de présence en chèques commerce : normal, non ?

**Point 32. RCCR - Barvaux - Rue du Vieux Mayeur - Zone résidentielle**

**APPROUVÉ**

**Point 33. RCCR - Barvaux - Rue du Vieux Mayeur - Sens unique limité**

**REFUSÉ**

**INFORMATION : RCCR, kékséksa ?** Il s'agit simplement d'un Règlement Complémentaire de Circulation Routière.

**Position :** avant de voter le règlement concernant le futur de la circulation (vitesse lente et sens unique) pour la rue du Vieux Mayeur, la minorité a demandé le report du point dans l'attente de la présentation du projet aux habitants de la rue. Vu le refus de la majorité, j'ai voté contre pour le deuxième point, moment du débat. A nouveau, position dogmatique et peu flexible.

**Point 42. Travaux d'entretien des voiries communales 2025.Reprofilage. Approbation des conditions et du mode de passation.200.000 €**

**APPROUVÉ**

Il s'agit du simple entretien des voiries, sans placement de filets d'eau...

**Rues/routes concernées :** Oppagne Rue de Soy (885 m), Oppagne Rue le Doyar (37 m), Bomal Rue de La petite Batte (190 m), Durbuy Rue des Crêtes (495m) et Warre Chemin de Greux (310m)

**Questions :**

- **Bomal :** à quand la réparation définitive des quais et rambardes de sécurité le log de l'Aisne, côté rue du Sassin ? Réponse : Contact repris avec les Voies hydrauliques du SPW, autorité compétente pour les réparations aux voies d'eau.

- **Bomal encore :** à quand le remplacement du réverbère penché depuis plusieurs années sur la Place de la Betchète ? Le Collège ignorait ce problème. Il va s'en occuper.

**Point 46. Régie foncière. Vente d'un terrain à Villers-Ste-Gertrude APPROBATION - ACTE AUTHENTIQUE**

**REFUSÉ**

**Vote : NON en âme et conscience, pour trois raisons :**

## **. La diminution des terres publiques utiles à l'agriculture.**

A nouveau, comme pour le parking nord, ce terrain à usage agricole d'une étendue de 2.494 m<sup>2</sup> (25 a) cédé pour bétonner et construire une seconde résidence : le grignotage des terres utiles à l'agriculture se poursuit : le stop béton est inconnu à Durbuy.

## **2. Vente pour une mauvaise raison.**

Pour justifier cette vente, le besoin de rentrée d'argent a été donné. Cet argument est hypocrite lorsque l'on voit les dépenses de plusieurs millions pour créer un parking inutile à Durbuy-vieille-Ville.

## **2. La qualité de l'acheteur.**

Le personnage à qui vous vendez le terrain (à bâtir) est bien connu des milieux de la droite extrême : comme Ministre fédéral, il a mené pendant plus de 5 années une politique anti-migratoire qui a contribué à faire de la Mer Méditerranée « un des plus grand cimetièrè marin du monde », comme l'a dit en 2021 la Pape François. Et il persiste et signe au travers de son influence au sein du nouveau gouvernement MR-Engagés-NVA pour empêcher les immigrés (qui fuient la terreur ou les transformations climatiques) de quitter leur pays. Il est fier de son influence pour une politique répressive en défaveurs des immigrés en 60 points : <https://www.cncd.be/Accord-de-gouvernement-Arizona-un>

Cette politique est irréaliste : une fois arrivés chez nous, les laisser dans la rue est criminogène, les enfermer sans perspective pour les expulser est contraire au Droit international. La bonne solution, c'est de les intégrer, vu le manque de main d'œuvre dans de trop nombreux secteurs.

Le projet ECOLO est inclusif, prend en compte la dimension environnementale, trouve des solutions pour chacun. Ce n'est pas celui de la N-VA qui est un parti indépendantiste, raciste, climatosceptique.

## **La politique anti-émigrée du gouvernement Arizona MR-Engagés-NVA s'articule clairement autour de la théorie conspirationniste du Grand remplacement.**

**Selon cette théorie, une élite au pouvoir œuvrerait à remplacer progressivement une civilisation européenne, blanche et chrétienne, par une civilisation venue de l'extérieur, majoritairement musulmane :**  
***"Ce discours anxioène et identitaire constitue désormais un dénominateur commun puissant qui unit au-delà des frontières nationales ces différents partis d'extrême droite. Malgré leurs divergences nationales, ils trouvent ainsi un terrain d'entente idéologique inquiétant, susceptible de redessiner profondément le paysage politique européen."*** Benjamin Briard.

**Dans les années 30, on a vu apparaître la catégorie juridique des "sans-droits". Un statut qui fut le prélude à la liquidation physique de ces gens par les nazis. Cette séquence historique décrite par l'essayiste d'origine allemande Hannah Arendt n'est-elle pas en train de se reproduire ?**

**Point 50. Personnel - Recrutement d'un Directeur Financier (H/F/X) - Grade légal - Commune/CPAS - Profil et Conditions d'engagement.**

**APPROUVÉ**

**Remarque :** je me suis renseigné sur la légalité de la démarche : engager un agent à 1,25 TP ! Car ce n'est pas si évident, et pourrait être considéré, juridiquement, comme un contournement (à la hausse) des barèmes, et donc, un traitement inéquitable.

Il ressort de mes renseignements :

- que cette formule est généralement une économie par rapport au fait d'avoir deux Directeur Financiers (logique !),

- que cette formule est préférable au fait d'avoir un receveur régional qui n'a pas le temps de s'impliquer et est aussi onéreux.

- toutefois, une faiblesse est à relever : **en effet, le contrôle du travail du DF du cpas** dépend de la tutelle CPAS : cette tutelle, appartient à la commune. Question à se poser : que se passera-t-il le jour où les enjeux divergeront entre la commune et le CPAS ? Nous avons connu une issue tragique à Durbuy en 2024, avec le licenciement de notre Directrice Financière, cas unique en Wallonie.

**Eric Jurdant**  
**Conseiller communal.**